

République Démocratique du Congo
PROVINCE ORIENTALE

**APPEL INTERNATIONAL A MANIFESTATION D'INTERET POUR
CONSTITUTION DE LA LISTE RESTREINTE**

**Projet : PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE SUR DES TERRES
AGRICOLES ET DES INFRASTRUCTURES DU PARC
AGRO-INDUSTRIEL DE LOTOKILA EN PROVINCE
ORIENTALE**

Réf. de publication : AMI N°01/ 15714 /JBS/CAB/PROGOU/PO/2014

1. La Province Orientale de la République Démocratique du Congo à travers sa société *Parc Agro-Industriel de Lotokila SA*, développe un projet agro-industriel portant sur un ancien complexe sucrier comprenant notamment 6.000 hectares extensibles de terres arables, des immeubles et infrastructures permettant d'y implanter immédiatement des activités agro-industrielles.
2. L'option d'un partenariat public-privé pour relancer l'agriculture commerciale et les activités connexes en rapport avec le développement rural a été levée par le Gouvernement Provincial. C'est dans ce cadre que cet appel à manifestation d'intérêt est lancé pour l'exploitation de longue durée sous forme de partenariat public-privé de terrains agricoles relevant du domaine privé de la Province Orientale. La composition du terrain agricole et des infrastructures est détaillée dans les Termes de Référence disponibles sur <http://provinceorientale.cd/sec/blog/2014/07/22/appel-international-a-manifestation-dinteret/>.
3. La Province Orientale cherche des sociétés commerciales de droit congolais et étrangères capables d'accompagner la relance de ces activités agricoles par une participation financière et/ou technique dans le développement et la gérance desdites activités comme actionnaire possédant certaines parts sociales dans une société conjointe.
4. Dans ce cadre, il est requis des entreprises intéressées les capacités suivantes:
 - Une bonne expérience des affaires en Afrique ;
 - Une expertise technique et sectorielle dans le domaine de l'agrobusiness et du développement rural ;
 - Une capacité financière prouvée ;
 - Etre en ordre administratif et juridique requis pour les sociétés commerciales en République démocratique du Congo.
5. La Province Orientale invite par le présent avis les personnes morales intéressées par ce qui est décrit ci-dessus à fournir les informations indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter les prestations attendues (brochures,

références concernant l'exécution de contrats analogues, expériences dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances et qualifications nécessaires parmi son personnel ou son réseau d'experts, moyens humains et financiers, etc.).

6. La Province Orientale établira sur la base des réponses au présent appel à manifestation d'intérêt une liste restreinte de candidatures. Les personnes morales ou physiques qui seront retenues dans la liste restreinte devront présenter un dossier complet de leur proposition conformément à la loi congolaise relative aux marchés publics.

Il sera organisé une visite du site pour les candidats retenus dans la liste restreinte.

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous plis fermé aux adresses ci-dessous :

- *Cellule pilote de Gestion des Projets et Marchés Publics de la Province Orientale C/o Cabinet du Gouverneur:*
49 Boulevard Lumumba
Kisangani – Makiso
- *Bureau de représentation de la Province Orientale :*
1527, Avenue Colonel Mondjiba
Immeuble CHANIC ELEPHANT
Kinshasa – Ngaliema
- *Bureaux du Commissariat Provincial Chargé du Partenariat Public-Privé, Portefeuille & Investissements* au 1^{er} étage de l'immeuble ex Agence de la Banque Congolaise, croisement des avenues MUSIBASIBA et BADJOKO, Commune de Makiso à Kisangani

Ou envoyées par e-mail aux adresses suivantes : selection.lotokila@orientale.cd
ou jpderikoye@gmail.com

Au plus tard le 29 aout 2014

L'enveloppe de la Manifestation d'intérêt devra indiquer : « AMI CS LOTOKILA : A OUVRIR UNIQUEMENT LORS DES OUVERTURES DES PLIS ».

Les manifestations d'intérêt déposées en retard ne seront pas considérées.

Fait à Kisangani, le 15 Juillet 2014

Jean BAMANISA SAIDI

Gouverneur de la Province Orientale